



Nombre de conseillers.....43  
 En exercice..... 43  
 Présents à la séance.....33  
 Pouvoirs.....07  
 Excusés..... 02  
 Absent..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 16 OCTOBRE 2025**

**N°2025-10-02 : BUDGET PRINCIPAL VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°2 –  
 EXERCICE 2025**

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, à la suite de la convocation faite le jeudi 02 octobre 2025.

**Présents :**

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BERTHE Éloïse
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	DJABALI Sara
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	BEREZIN Serge
MONIER Annick	LEROUX Pierre-Olivier	CRALIS Christophe
MILOTI Donni	DI IORIO Rina	COLLET Marie-Madeleine
BORDES Roselyne	MARKARIAN Olivier	MAUROBET Catherine
CARRATALA Henri	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
AOUATI Kheireddine	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	RENAULT Bernadette

**Pouvoirs :**

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
GUIMARES Odette	à FOURNIER Marine
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent

**Excusés :**

HAMZA Ali	AÏDOUDI Salem
-----------	---------------

**Absents :**

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire de séance. M. Olivier MICONNET a été désigné pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture  
 093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
 Date de télétransmission : 10/11/2025  
 Date de réception préfecture : 10/11/2025

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. MANTEL, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 relative aux communes et aux établissements publics communaux ;

Vu la délibération n° 2025-03-08 du 20 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 de la Ville ;

Vu la délibération n° 2025-07-03 du 03 juillet 2025 adoptant la Décision Modificative N°1 du Budget principal 2025 de la Ville ;

Vu la délibération n°2025-10-04 du 16 octobre 2025 ajustant les crédits de l'opération Requalification du lac de Sévigné dans l'Autorisation de Programme Cadre de Vie ;

Vu la décision n°2025-050 du 25 août 2025 ajustant la provision pour créances douteuses ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration Générale en date du mercredi 8 octobre 2025 ;

Considérant, en section de fonctionnement, au chapitre 011 de charges à caractère général, un besoin de 271 578€ pour diverses actions à savoir l'achat de sacs poubelles logotés pour 14 740€ en nature 60628 Autres fournitures non stockées, pour la régie signalisation l'approvisionnement de petit outillage pour 2 000€ en nature 60632 Petit équipement et pour 10 000€ en nature 60633 Fournitures de voirie, pour tous services pour 6 200€ en nature 6064 Fournitures administratives, pour les loyers de fonds de commerce 39 834,40€ en nature 6132 locations immobilières, pour location de modulaires école Jean De La Fontaine 14 329,68€ en nature 61358 Autres locations mobilières, pour aménagements de modulaires 37 531,20€ en nature 615228 Entretien réparations autres bâtiments, pour nouveau marché de désherbage 23 758€ et réparations dégradations 50 000€ en nature 615231 Entretien voiries, pour remplacement de lampes au stade AMV 7 547,52€ en nature 615232 Entretien Réseaux, pour déplacement d'arrêts de bus Decaux 40 000€ en nature 61558 Entretien autres biens mobiliers, pour la publication de marchés par la commande publique compensés en investissement 4 320€ en nature 6231 Annonces et insertions, pour livraison de modules 31 494€ en nature 6241 Transports de biens, pour diverses économies sur projets du service informatique moins 7 176,80€ en nature 6288 Autres frais divers;

Considérant au chapitre 65 d'autres charges de gestion courante le besoin d'inscrire 7 176,80€ à savoir pour des certificats électroniques du service informatique en nature 65818 Autres Redevances pour logiciels, droits et valeurs similaires ;

Considérant au chapitre 67 de charges spécifiques, un besoin d'annulation, suite protocole, de titres ADA sur années antérieures pour 29 000€ en nature 673 Titres annulés ;

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication*

Accuse de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Considérant au chapitre 68 de dotation aux amortissements et provisions, à la demande du trésorier, 7 720,50€ d'ajustement de la provision pour créances douteuses à fin 2024 en nature 6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants ;

Considérant en recettes au chapitre 73 d'impôts et taxes, 118 655€ suite à notification en nature 73 331 Fonds de Solidarité des communes d'Île-de-France (FSRIF) ;

Considérant en recettes au chapitre 731 de fiscalité locale, 11 238,48€ de notification pour rôles supplémentaires en nature 73118 Autres contributions directes ;

Considérant en recettes au chapitre 75 d'Autres produits de gestion courante, 35 587,46€ de pénalités sur marchés en nature 755 Dédits et pénalités perçus ;

Considérant en investissement en dépenses, au chapitre 20 de frais d'études, 179.395,31€ soit pour la mission géotechnique de réalisation du parc Clémenceau réglée au chapitre 21 moins 23 148€, pour la Maîtrise d'œuvre du Lac de Sévigné 139 861,31€, pour les sondages, relevés de terrain et analyse géoradar sur terrain de sport AMV 67 002€ en nature 2031 Frais d'études ; sur la publication de marchés par la commande publique compensés pour le fonctionnement moins 4 320€ en nature 2033 Frais d'insertion ;

Considérant au chapitre 21 d'immobilisations corporelles, un besoin de 200.500,16€ à savoir pour cheminement piétons parc Auriol, raccordement de fontaine à l'assainissement au square Bayard, et pour la mission géotechnique de réalisation du parc Clémenceau 44 226,28€ et pour la plantation d'arbres avenues de la Convention et Sembat 20 000€ en nature 2128 Autres agencements et aménagements, pour enfouissement de réseau SFR avenue Voltaire, création de dalle entre le parking de l'église et le city stade, contrepartie de participation Orange perçue pour l'avenue Magne, complément pour l'allée du clocher d'Aulnay 91 648,63€ en nature 2151 Réseaux de voirie, pour remplacement de câblage aérien nu rues Galilée et Danton 43 125,25€ en nature 21538 Autres réseaux, pour remplacement tous services 1 500€ en nature 21848 Autres matériels de bureau et mobilier ;

Considérant au chapitre 23 d'immobilisations en cours, une évolution de 2.171.572€ à savoir sur la nature 2312 Immobilisations corporelles en cours – Agencements et aménagements de terrains pour 1 466 991,72€ d'accélération et 704 580,28€ d'évolution des travaux du lac de Sévigné avec préservation du patrimoine arboré, éradication de la renouée du Japon et modification de l'aire de jeux ;

Considérant, au chapitre 10 en recettes de Dotations, 93 537,12€ perçus en nature 10222 FCTVA ;

Considérant, au chapitre 13 en recettes de Subventions d'investissement reçues et notifiées, 2 610 924,71€ à savoir en nature 1322 Subventions d'investissement région 73 961€ notifiés pour la maison de santé Vauban et 40 500€ pour la vidéoprotection perçus au titre de 2024 ; en nature 13258 Subventions d'investissement autres groupements 563 186,40€ attribués par la MGP soit 33 755€ pour acquisition d'un logiciel courrier, 130 193,40€ en raison de l'accélération sur le lac de Sévigné et

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication*

399 238€ pour la rénovation énergétique du Groupe Scolaire Bayard ; en nature 1326 Autres établissements publics de Île-de-France Nature 150 000€ en raison de l'accélération sur le lac de Sévigné ; en nature 1328 Autres subventions d'investissement 51 163,31€ de Orange sur travaux rue Magne reversés par le SIGEIF ; en nature 1345 Amendes de radars automatiques et amendes de police 1 488 314€ supplémentaires perçus ; en nature 13462 Dotation de Soutien à l'Investissement Local 118 800€ pour accélération de travaux du lac de Sévigné et 125 000€ pour la rénovation énergétique du Groupe Scolaire Bayard ;

Considérant, à l'issue de ces divers événements et évolutions, la nécessité de rééquilibrer les sections de fonctionnement et d'investissement par une diminution de 152 994,36€ du virement du fonctionnement en dépenses au chapitre 023 vers l'investissement en recettes au chapitre 021 ;

Après en avoir délibéré,

**À la majorité par :**

**- 33 voix pour :**

MARTIN Pierre-Yves  
BOUDJEMAÏ Kaïssa  
MANTEL Serge  
MONIER Annick  
MILOTI Donni  
BORDES Roselyne  
CARRATALA Henri  
MICONNET Olivier  
HERRMANN Marie-Catherine  
AOUATI Kheireddine

CARCREFF Corinne  
ATTARD Gérard  
LAFARGUE Jean-Claude  
LEROUX Pierre-Olivier  
DI IORIO Rina  
MARKARIAN Olivier  
FOURNIER Marine  
KOUCEM Yacine  
MOULINAT-KERGOAT Hélène

BERTHE Éloïse  
DJABALI Sara  
BEREZIN Serge  
CRALIS Christophe  
COLLET Marie-Madeleine  
MAUROBET Catherine  
CHASSAIN Clément  
BARATTA Jean-Pierre  
ADLANI Myriam

LE COZ Lucie

ARNAUD Philippe  
MAKHLOUF Dounia  
GUIMARES Odette  
BERNARD Anne

à MONIER Annick  
à COLLET Marie-Madeleine  
à HERRMANN Marie-Catherine  
à FOURNIER Marine  
à MOULINAT-KERGOAT Hélène

**- 3 voix contre :**

HODÉ Laurence  
ROSSINI Christel  
RENAULT Bernadette

**- 4 abstentions :**

BITATSI-TRACHET Françoise  
TRILLAUD Laurent

BONINI Bruno  
JOLY Nathalie

à BITATSI-TRACHET Françoise  
à TRILLAUD Laurent

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Article 1 : Vote les dispositions budgétaires retracées dans la Décision Modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2025, ci-annexée et résumée comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
CHAPITRE	NATURE	MONTANTS	CHAPITRE	NATURE	MONTANTS
011	60632	2 000,00	73		118 655,00
011	6288	-7 176,80	731	73118	11 238,48
011	6231	4 320,00	75	755	35 587,46
011	6064	6 200,00			
011	6132	39 834,40			
011	61358	14 329,68			
011	615228	37 531,20			
011	6241	31 494,00			
011	615231	73 758,00			
011	615232	7 547,52			
011	61558	40 000,00			
011	60633	10 000,00			
011	60628	14 740,00			
023	023	-152 994,36			
65	65818	7 176,80			
65	65888	0,00			
67	673	29 000,00			
68	6817	7 720,50			
<b>TOTAL</b>		<b>165 480,94</b>	<b>TOTAL</b>		<b>165 480,94</b>

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
CHAPITRE	NATURE	MONTANTS	CHAPITRE	NATURE	MONTANTS
21	2152	0,00	021	021	-152 994,36
21	2151	91 648,63	10	10222	93 537,12
21	2128	64 226,28	13	1322	114 461,00
21	21848	1 500,00	13	1345	1 488 314,00
21	21312	0,00	13	13258	563 186,40
21	21538	43 125,25	13	1326	150 000,00
20	2031	183 715,31	13	1328	51 163,31
20	2051	0,00	13	13462	243 800,00
20	2033	-4 320,00	16	1641	0,00
23	2312	2 171 572,00			
<b>TOTAL</b>		<b>2 551 467,47</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 551 467,47</b>
<b>TOTAL DM2</b>		<b>2 716 948,41</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 716 948,41</b>

Article 2 : Précise qu'à ce stade, le budget global 2025 y compris les Reports de Crédits s'élève à 152.784.139,86€ au lieu de 150.000.000,00€.

Accusé de réception en préfecture  
699-219300464/20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

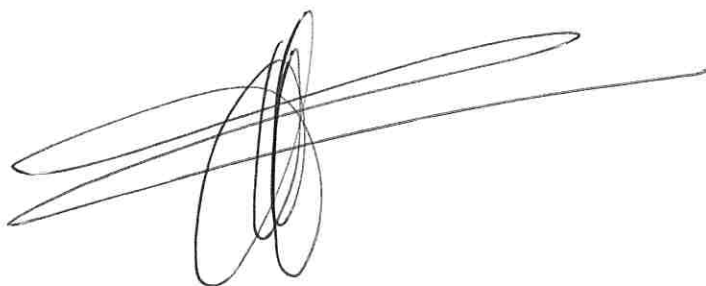
section de fonctionnement 93.581.100,15€ et 59.203.039,71€ en investissement, y compris les Reports de Crédits.

Que la capacité d'autofinancement (CAF) est diminuée de 152 994,36€ depuis la Décision Modificative N°1 à 19.609.617,45€ pour atteindre au total 19.456.623,09€, restant supérieur aux 2.659.636€ nécessaires pour couvrir le remboursement du capital de la dette.

Annexe 1 : DM2 – Budget principal de la Ville – Exercice 2025

Ainsi fait et délibéré en séance le 16 octobre 2025

Olivier MICONNET  
Secrétaire de séance



Pour M. le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Kaïssa BOUDJEMAÏ



**date de publication : le 10/11/2025**

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2025

*Note de synthèse*

*Direction des Finances*

### **N°2025-10-02 : BUDGET PRINCIPAL VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2025**

#### **Synthèse :**

*Divers éléments nécessitent une mise à jour du budget 2025, notamment :*

- *la location de modulaires pour décalage de livraison du chantier Tourville,*
- *l'ajustement de provision pour créances douteuses à la demande du trésorier,*
- *les compléments de fournitures pour le service signalisation,*
- *les sondages sur le terrain AMV,*
- *les travaux à réaliser sur la voirie et les réseaux d'électricité, les plantations d'arbres et autres agencements espaces verts*
- *l'évolution de l'opération de requalification du Lac de Sévigné dans l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) Cadre de Vie.*

*Par ailleurs, plusieurs opérations comptables visant l'équilibre entre recettes et dépenses, ainsi que des notifications de recettes et autres ajustements divers, justifient cette actualisation budgétaire.*

*Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la modification du budget principal de la Ville pour l'exercice 2025.*

#### **1. CONTEXTE HISTORIQUE, ENJEUX ET OBJECTIFS RECHERCHÉS**

Afin d'ajuster le budget 2025, plusieurs besoins doivent être pris en compte.

Le budget de fonctionnement nécessite d'être abondé de 165 480,94 € en dépenses pour couvrir les besoins en :

- fournitures (sacs poubelles, de voirie, de petit outillage de régie),
- loyers de fonds de commerce,
- modulaires école Jean De La Fontaine,
- désherbage (pour cause de nouveau marché)
- entretien des voiries et réseaux et déplacement d'arrêts de bus,
- annonces et insertions de marchés par la commande publique
- ajustement annuel de la provision pour créances douteuses à la demande du trésorier,
- annulation de titres à la suite de la conclusion du protocole transactionnel avec la société ADA.

En contrepartie, de moindres dépenses informatiques permettent de compenser un besoin en certificats électroniques.

En recettes, la perception de meilleures recettes de FSRIF, rôles supplémentaires Taxe Foncière et de pénalités appliquées sur marchés permettent d'équilibrer la section

Accusé de réception en préfecture  
03-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Par ailleurs, le budget d'investissement doit être renforcé à hauteur de 2 551 467,47 € pour financer des analyses du sous-sol du terrain de sport AMV, la publication de marchés par la commande publique, des cheminements piétons et équipements dans le parc Auriol et le square Bayard, des plantations d'arbres, des travaux sur réseaux de voiries ou câblage des rues Voltaire, clocher d'Aulnay, Galilée, Danton et du mobilier.

Par ailleurs, 23 148€ de mission d'accompagnement technique de la réalisation du parc Clémenteau budgétée sur le chapitre 20 d'études sera réglée au chapitre 21 de travaux et nécessite d'être transférée, sans effet sur l'équilibre général du budget.

En recettes, le FCTVA, les subventions de la Région, pour la maison de santé Vauban et la vidéoprotection, de la Métropole du Grand Paris pour le logiciel courrier et la rénovation énergétique du Groupe Scolaire Bayard, de Orange via le SIGEIF pour travaux de la rue Magne, les amendes de radar supérieures de 1 488 314€ au budget de 600 000€ permettent d'équilibrer les dépenses.

Par ailleurs l'accélération par rapport au budget initial 2025 des règlements des travaux du lac de Sévigné et des travaux complémentaires pour protection du patrimoine arboré, éradication de la renouée du Japon et modification de l'aire de jeux impactent le budget à hauteur de 2 171 572€ en travaux dont 1 466 991,72€ prévus en 2026 à mandater en 2025 et 704 580,28€ de complément et 139 861,31€ de Maîtrise d'œuvre. Il en découle également une accélération des recettes de subvention de 398 993,40€.

Les sections de fonctionnement et investissement se rééquilibrent par une diminution du virement du fonctionnement à l'investissement de 152 994,36€, qui reste, à 19 456 623,09€, largement supérieur aux 2 659 636€ nécessaires pour couvrir le remboursement du capital de la dette.

Au total, un financement global de 2 716 948,41 € est prévu, garantissant un équilibre budgétaire en décision modificative (DM).

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Désignation	Montant en €	Nature	Désignation	Montant en €
023	Virement à la section d'investissement	-152 994,36	73118	Autres contributions directes	11 238,48
60628	Autres fournitures non stockées	14 740,00	73331	Fonds de solidarité des communes d'Île-de-France	118 655,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	755	Dédits et pénalités perçus	35 587,46
60633	Fournitures de voirie	10 000,00			
6064	Fournitures administratives	6 200,00			
6132	Locations immobilières	39 834,40			
61358	Autres locations mobilières	14 329,68			
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	37 531,20			
615231	Entretien et réparations voiries	73 758,00			
615232	Entretien et réparations réseaux	7 547,52			
61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	40 000,00			
6231	Annonces et insertions	4 320,00			
6241	Transports de biens	31 494,00			
6288	Divers frais services extérieurs	-7 176,80			
65818	Autres charges diverses de gestion courante	7 176,80			
673	Titres annulés	29 000,00			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	7 720,50			
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>165 480,94</b>			<b>165 480,94</b>

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Désignation	Montant en €	Nature	Désignation	Montant en €
2031	Frais d'études	183 715,31	021	Virement de la section de fonctionnement	-152 994,36
2033	Frais d'insertion	-4 320,00	10222	F.C.T.V.A.	93 537,12
2128	Autres agencements et aménagements	64 226,28	1322	Subventions d'investissement Régions	114 461,00
2151	Réseaux de voirie	91 648,63	13258	Subventions autres groupements de collectivité	563 186,40
21538	Autres réseaux	43 125,25	1326	Subventions autres établissements publics locaux	150 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers scolaires	1 500,00	1328	Subventions autres organismes	51 163,31
2312	Agencements et aménagements de terrain en cours	2 171 572,00	1345	Amendes radars automatiques & amendes de police	1 488 314,00
			13462	Dotations de soutien à l'investissement local	243 800,00
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 551 467,47</b>			<b>2 551 467,47</b>
<b>TOTAL GENERAL DM 2</b>		<b>2 716 948,41</b>			<b>2 716 948,41</b>

## 2. DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION, CALENDRIER ET MODALITÉS

Sans objet.

## 3. IMPACT FINANCIER

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
CHAPITRE	NATURE	MONTANTS	CHAPITRE	NATURE	MONTANTS
011	60632	2 000,00	73		118 655,00
011	6288	-7 176,80	731	73118	11 238,48
011	6231	4 320,00	75	755	35 587,46
011	6064	6 200,00			
011	6132	39 834,40			
011	61358	14 329,68			
011	615228	37 531,20			
011	6241	31 494,00			
011	615231	73 758,00			
011	615232	7 547,52			
011	61558	40 000,00			
011	60633	10 000,00			
011	60628	14 740,00			
023	023	-152 994,36			
65	65818	7 176,80			
65	65888	0,00			
67	673	29 000,00			
68	6817	7 720,50			
<b>TOTAL</b>		<b>165 480,94</b>	<b>TOTAL</b>		<b>165 480,94</b>

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
CHAPITRE	NATURE	MONTANTS	CHAPITRE	NATURE	MONTANTS
21	2152	0,00	021	021	-152 994,36
21	2151	91 648,63	10	10222	93 537,12
21	2128	64 226,28	13	1322	114 461,00
21	21848	1 500,00	13	1345	1 488 314,00
21	21312	0,00	13	13258	563 186,40
21	21538	43 125,25	13	1326	150 000,00
20	2031	183 715,31	13	1328	51 163,31
20	2051	0,00	13	13462	243 800,00
20	2033	-4 320,00	16	1641	0,00
23	2312	2 171 572,00			
<b>TOTAL</b>		<b>2 551 467,47</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 551 467,47</b>
<b>TOTAL DM2</b>		<b>2 716 948,41</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 716 948,41</b>

#### 4. FONDEMENT JURIDIQUE

- ✓ Le Code général des collectivités territoriales ;
- ✓ L'instruction budgétaire et comptable M57 relative aux communes et aux établissements publics communaux ;
- ✓ La délibération n° 2025-03-08 du 20 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 de la Ville ;
- ✓ La délibération n° 2025-07-03 du 03 juillet 2025 adoptant la Décision Modificative N°1 du Budget principal 2025 de la Ville ;
- ✓ La délibération n°2025-10-04 du 16 octobre 2025 ajustant les crédits de l'opération Requalification du lac de Sévigné dans l'Autorisation de Programme Cadre de Vie ;
- ✓ La décision n°2025-050 du 25 août 2025 ajustant la provision pour créances douteuses ;

#### 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet.

#### 6. DISPOSITIF DE LA DÉLIBÉRATION

Il est donc demandé au Conseil municipal :

- ✓ De voter les dispositions budgétaires retracées dans la Décision Modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2025 ;
- ✓ De préciser qu'à ce stade, le budget global 2025 y compris les Reports de Crédits s'élève à 152.784.139,86€ au lieu de 150.067.191,45€, soit : en section de fonctionnement 93.581.100,15€ et 59.203.039,71€ en investissement, y compris les Reports de Crédits. Que la capacité d'autofinancement (CAF) est diminuée de 152 994,36€ depuis la Décision Modificative N°1 à 19.609.617,45€ pour atteindre au total 19.456.623,09€, restant supérieur aux 2.659.636€ nécessaires pour couvrir le remboursement du capital de la dette.

#### 7. ANNEXES

Annexe 1 : DM2 – Budget principal de la Ville – Exercice 2025.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251110-2025-10-02-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025